



CASWE-ACFTS

CANADIAN ASSOCIATION FOR SOCIAL WORK EDUCATION
ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA FORMATION EN TRAVAIL SOCIAL

Table ronde portant sur la réduction des méfaits

Organisée par le Comité sur la politique sociale et de la défense des droits

Les augmentations exponentielles de la consommation de drogues problématiques à l'échelle du Canada démontrent le besoin crucial d'une gamme de réponses au traitement. À la lumière de la forte augmentation des hospitalisations, des surdoses accidentelles et des décès par surdose liés à la consommation de drogues, y compris l'alcool, les opioïdes et les médicaments d'ordonnance, un éventail de parties prenantes ont demandé un plus large accès à des approches appropriées de réduction des risques. La réduction des méfaits est un ensemble de stratégies et d'idées pratiques visant à réduire les conséquences négatives associées à l'usage de drogues. La réduction des méfaits est également un mouvement pour la justice sociale fondé sur la croyance et le respect des droits des personnes qui consomment des drogues.

En tant que représentants.es du Comité sur la politique sociale et de la défense des droits (CPSDD) de CASWE-ACFTS, nous invitons les participants.es à soumettre des résumés qui tiennent compte des grandes questions suivantes:

Comment la réduction des risques est-elle mise en œuvre dans votre contexte local? Quels sont les principaux défis politiques et pratiques liés à la mise en œuvre de stratégies de réduction des risques?

Nous espérons que ce groupe entamera une conversation nationale sur la réduction des méfaits chez les travailleurs sociaux, les étudiants.es et les praticiens.nes, afin de façonner collectivement le programme d'action.

La date limite pour les résumés à prendre en compte pour la participation de la table ronde sur les approches de réduction des méfaits est le **27 janvier 2018 à minuit**.

Les documents doivent être envoyés au Comité de la politique sociale et de l'intervention, à l'attention d'Anita Vaillancourt à : Anita.Vaillancourt@ufv.ca

Exigences des soumissions

Le Comité de planification de CASWE-ACFTS 2018 souhaite que les propositions soient conformes aux lignes directrices suivantes :

- Les propositions doivent nous parvenir au plus tard le **27 janvier 2018** et elles doivent fournir les renseignements suivants :
- Conférenciers.ères : nom au complet, titre, organisation ou affiliation, adresse postale, numéro de téléphone, adresse courriel.
- Veuillez-vous assurer que tous les noms sont correctement écrits. Au besoin, veuillez préciser qui est le conférencier.ère principal.e / animateur.trice de débat, artiste.
- Toute soumission doit contenir : titre et résumé (250 mots au maximum, mis à part le titre).

Exigences concernant les conférenciers.ères

- Les personnes qui soumettent une proposition acceptent de se conformer aux lignes directrices et aux décisions du Comité de planification de la conférence 2018 et des évaluateurs.trices des propositions.
- Les présentateurs.trices retenus.ues doivent être des membres en règle de l'ACFTS-CASWE ou sont un « ami » de l'Association (veuillez contacter Houssein Charmarkeh à charmamarcah@caswe-acfts.ca).
- Les conférenciers.ères retenus doivent s'inscrire et assister à la conférence et doivent être prêts à faire leur exposé en tout temps durant la conférence. Nous regrettons de ne pouvoir aménager l'horaire en fonction de demandes particulières.
- L'omission de respecter les exigences en tant que membre ou en ce qui concerne l'inscription avant le 30 avril 2018 entraînera le retrait du programme de la conférence.
- Veuillez noter que les présentateurs.trices principaux.ales ne peuvent présenter qu'une seule proposition pour cet appel. Aucun présentateur.trice ne pourra prendre part à plus de deux présentations (une principale et une non-principale). Il ne sera pas permis d'ajouter un présentateur.trice après la présentation d'une proposition.
- **Nous encourageons conférenciers.ères d'avoir leurs présentations disponibles en français et anglais et de soumettre leur titre et leur proposition dans les deux langues officielles.**

Équipement audio/visuel

- Un projecteur d'image-écran, un écran de projection, un accès Internet et un système de son sont fournis pour chaque atelier. Chaque salle est équipée d'un

ordinateur, mais vous pouvez apporter votre propre matériel et câbles qui pourront être branchés au podium. Si vous souhaitez louer de l'équipement supplémentaire, veuillez communiquer avec le bureau de CASWE-ACFTS pour prendre les dispositions nécessaires. Le cas échéant, les participants doivent assumer les frais de location.

Publication des résumés

- Tous les résumés acceptés de même que les renseignements sur les conférenciers.ères/auteurs.es seront publiés dans le programme de la conférence.

Examen des propositions

- Les propositions sont évaluées par deux évaluateurs.trices en fonction des critères suivants :
 - Pertinence du sujet relié aux thèmes de la conférence
 - Clarté du texte
 - Clarté des méthodes de recherche et/ou de l'approche conceptuelle
 - Élaboration claire du cadre théorique
 - Pertinence de la pratique critique du travail social, à l'enseignement, à la recherche, aux politiques et à la théorie

Avis concernant les propositions

- Un courriel précisant l'état de l'évaluation sera envoyé à tous les conférenciers.ères principaux au plus tard le **6 février 2018**. Advenant que la proposition soit acceptée, aucun changement ne pourra être apporté par la suite.

Options de présentation

Exposés

- Les exposés sont regroupés par thème. Chaque conférencier.ère dispose de 20 minutes, tout en prévoyant une période de discussion. Dans le cas où il y a plusieurs conférenciers.ères pour un seul exposé, il incombe au conférencier.ère principal.e de coordonner la présentation, y compris tenir compte du temps alloué à chacun.